

Réunion de la Commission Vélo Route FSGT Essonne/77 Sud Le Lundi 2 Mars 2020 à Ris-Orangis

Réunion Plénière avec bilan cyclocross 2019-2020

Prévus Présents :

Jean-François BILLOT	EC Morsang sur Orge
Jérôme CHENAVARD	RL Bièvroise
Arthur DE FARIA	VC Villejust
Christian MELO	VC Draveil
Jean-Philippe MINOTTE	EC Morsang sur Orge
Michel SAUX	VC Villebon
Laurent THEPAULT	VC Banlieue Sud Chilly-Marazin
Hugues WALTISPERGER	US Ris-Orangis
Sylvain WALTISPERGER	US Ris-Orangis

Absents excusés :

Monique AMBERT	VC Villejust
Marlène DUJACQUIER	AS Courson-Monteloup
André LOUVET	Club de l'Yvette
Francis PELISSIER	US Ris-Orangis

Autres présents :

Fabien BONFAND	RL Bièvroise
Christophe DELEPINE	CC Rubelles
Jean-François DONATI	US Ris-Orangis
Gérard DUBOIS	UV Ste-Geneviève des Bois
Michel GUILLY	UV Ste-Geneviève des Bois
Julien et Monique HERAIL	US Ris-Orangis
Michel LAFOND	UV Ste-Geneviève des Bois
Noël LEBON	UV Ste-Geneviève des Bois
Patrice MILLECAMP	RL Bièvroise

1. Assistance course

Une nouvelle adresse : Association Française Sécurité Course. Contact : Sébastien BOUBE 57, rue d'Argenteuil 95210 SAINT-GRATIEN contact@afsc-securisation.fr

2. Mutations :

Grave dysfonctionnement du logiciel fédéral, concernant les mutations : un coureur licencié dans un club une année (ex 2019) peut, dès le 1^{er} janvier de l'année suivante changer de club sans avoir besoin d'une autorisation de mutation du club quitté.

Avec cette procédure, le club quitté n'a plus de recours, en cas de litige.

Ce point sera évoqué en CRAV.

3. Fichier Ile de France coureurs :

Un courriel sera envoyé à tous les clubs ayant une affiliation FFC afin qu'ils nous envoient la liste de leurs coureurs licenciés FFC. En effet, il n'y a plus, sur le nouveau site FFC, possibilité d'accéder à leur fichier-coureurs et, donc, de connaître leurs catégories FFC.

Impossible, donc, notamment, de savoir si un coureur est ou n'est plus classé « 3^{ème} catégorie FFC ».

4. Championnats de l'Essonne et d'Ile de France :

Ch 91 : des travaux sur le circuit de Vayres risquent de ne pas être terminés à la date de notre organisation (31 mai). Cette course devient, de ce fait, support des championnats régionaux

Ch IDF : impossibilité d'organiser sur le circuit de Bombon/St-Méry que ce soit le 31 mai ou le 28 juin car, à ces deux dates, il y a des manifestations importantes sur le territoire de St-Méry.

Un autre site est, de ce fait, envisagé.

5. Formations N1 :

A ce jour, 16 candidatures dont 4 à confirmer. Formation donc désormais quasi-complète.

Accueils : 30 mai à Orsay – 6 juin à Gif

6. Bilan cyclo-cross 2019-2020 (en plénière) :

Statistiques Ile de France de participation (projection) :

		1-2èmes cat.	3-4èmes cat.	Cadets	Minimes		Total moy.	Nbre courses
2015/2016	Moyenne	46	54,1	8	9,5		95,9	27
2016/2017	Moyenne	44,3	48	9,9	12,9		100,2	29
2017/2018	Moyenne	41,9	45,6	10,9	9,2		97,4	33
2018/2019	Moyenne	44,7	43,1	10,5	7,8		96,4	33

2019/2020	Moyenne	39,6	39,7	8,1	6,5		93,8	37
	Moyenne sur 5 ans	43,3	46,1	9,5	9,9		96,7	

La moyenne de participation par course (sur l'ensemble des courses organisées en Ile de France à l'exception de l'américaine de Bièvres) est donc la plus faible de ces cinq dernières saisons (93,8) contre 100,2 en 2016/2017... mais cette moyenne est loin d'être décevante si on prend en compte l'augmentation du nombre de courses proposées (dix courses de plus en cinq ans !).

A noter, par ailleurs, qu'il s'agit de moyennes Ile de France et que, sur l'Essonne, ces chiffres sont largement dépassés (cf bilan préparé par Francis Pélissier).

Sept courses ayant au moins quatre années d'ancienneté ont battu leurs records de participation cet hiver.

Outre Livry-Gargan (138 participants cet hiver mais dans le cadre des ch. IDF, contre 105 en janvier 2017), elles sont toutes essonniennes :

Viry-Châtillon (121 contre 110 en 2016/17)

Champlan (142 contre 131 en 2017/18)

Championnats 91 (110 pour l'organisation de Draveil contre 109 à Evry en 2017/18)

Cheptainville (122 contre 115 en 2015/16 et en 2018/19)

Draveil « ultime cross » (146 contre 143 en 2015/16)

Evry (154 contre 109 sur les ch. 91 2018/19)

Challenge Hivernal (projection) :

Le nouveau système est généralement apprécié car il est plus facile pour les coureurs de calculer leurs points. Cependant, le nouveau barème laisse apparaître une injustice criante d'attribution de points en fonction des participants.

Ainsi, une projection comparant les courses de Longjumeau (samedi 28 septembre) et de Maule (dimanche 29 septembre) fait apparaître que

. en 1 et 2, le vainqueur de Maule marque autant de points que le 20^{ème} de Longjumeau (avec l'ancien système, il aurait marqué autant de points que le 4^{ème} de Longjumeau)

. en 3 et 4, il en a marqué autant que le 21^{ème} de Longjumeau.

Après échanges d'avis, il est convenu de revenir sur ce point avec recherche d'une solution médiane permettant de gommer partiellement ces déséquilibres préjudiciables aux organisateurs de courses à petit effectif.

Question de la RL Bièvroise :

Réponse de la Commission : il sera proposé au CRAV d'ajouter une phrase concernant les Ecoles avec obligation de récompenser les trois premiers garçons et filles de chaque catégorie d'âge par des médailles et recommandation (sans obligation) de récompenses

A cette demande s'ajoutera une autre concernant les Benjamins : s'il n'y a pas d'Ecole au programme d'une course, obligation d'acceptation des Benjamins sur la course des Minimes (mais sur une durée d'une dizaine de minutes),

Questions du CC Rubelles :

« Autorisation des Cadettes en « 4 » :

Réponse de la Commission : il n'y a plus la moindre réticence de la part de la Commission en ce qui concerne la présence de Cadets/J1 sur les courses de « 3 et 4 », tout particulièrement en ce qui concerne les Cadets/J1 les moins performants. Une information sera donnée aux organisateurs sur ce point pour éviter que, lorsqu'ils reçoivent un engagement de Cadet(te) avec demande de participation sur la course des « 3 et 4 », cette demande soit bien prise en compte.

Nota : l'engagement d'un jeune sur une course de « 3 et 4 » se fait, sauf dérogation exceptionnelle (quelques cadettes avaient été, cet hiver, admises en « 4 » sur liste dérogatoire), en catégorie « 3 ».

« Départ des Cadets devant les « 2 » : notre course s'arrête pour une grande partie du peloton après 500 mètres de course, à partir du moment où nous rejoignons les Cadets » :

Réponse de la Commission : après différentes expériences, la solution actuelle est considérée comme la moins mauvaise. Notre but : compte tenu des faibles effectifs de Jeunes (9,5 pour les Cadets sur l'ensemble des courses Ile de France soit une douzaine sur les courses essonniennes –le record de l'hiver écoulé étant de 15 sur la course de Villejust-). Parmi eux, une moitié a le niveau pour tenir les « 1 ». L'autre moitié a un niveau très hétérogène et quelques-uns constituent effectivement des « chicanes ambulantes » susceptibles de bloquer les « 2 ».

Solutions préconisées :

Maintien du système actuel : départ des « 1 » suivis des « C/J1 » puis 10/15 secondes plus tard, départ des « 2 ».

Proposer des améliorations de départs aux organisateurs qui en ont la possibilité, afin d'éviter qu'un rétrécissement durable ne se présente trop tôt

Que les encadrants proposent aux Cadets/J1 de niveau modeste de courir en « 3 et 4 » afin qu'ils se retrouvent en compétition avec des coureurs de leur niveau et y trouvent une motivation supplémentaire (en revanche, dissuader les meilleurs Cadets/J1 de courir en « 3 et 4 » dont ils domineraient les courses –cf classement des CNE 2018 et 2019, archi-dominés par les Cadets)

« Un vrai Challenge de « 2 » et de « 4 » » :

Maintien du système actuel mais proposition en CRAV de diffusion, chaque semaine des classements scratch et des classements par catégories, afin de valoriser les classements des « 2 » et des « 4 ».

« Avoir un référent Commission à chaque championnat national » :

Réponse de la Commission : en réunion mensuelle précédant les fédéraux, un représentant de la Commission sera désigné et son nom figurera dans le PV de la réunion

« *Etablissement de la liste des engagements pour le championnat national* » :

Réponse de la Commission : se servir du classement du départemental pour établir notre liste n'est pas souhaitable car ce ne serait pas équitable (quid du coureur qui abandonnerait sur casse ou de celui qui ne pourrait participer pour des raisons médicales, professionnelles ou autres ?)

Le problème vient essentiellement du fait que, aux fédéraux, entre le premier d'une sélection et le deuxième, il y a dix/quinze voire plus coureurs des autres Comités intercalés. Soit le double entre le premier et le troisième de nos sélections.

Le système actuel présente l'avantage d'être transparent à défaut d'être parfait (rappel : les sélections doivent être « bouclés » près de deux mois avant les championnats !

Décision : maintien du système actuel de sélection (ordre établi en fonction de la grille au moment de la clôture des engagements et libre-sélection de la Commission pour les trois derniers qualifiables si plus de quinze candidatures sur une catégorie. Mais, vu que, désormais, ils ne sont plus appelés « devant », nos champions départementaux seront systématiquement placés en première position de nos sélections.

« *Pourquoi n'y a-t-il pas eu de prix d'équipe en Cadettes, aux fédéraux ?* » :

Réponse de la Commission : ce n'est, en effet, pas normal et cette question sera posée au CNAV

« *Désolidariser les Cadets et les Féminines au national* » :

Réponse de la Commission : ceci dépend du CNAV et, notamment de la réponse qu'il apportera à notre demande de suppression de l'américaine, à l'intérêt trop anecdotique et qui bloque un important créneau horaire.

Prochaine réunion :

Lundi 6 avril : Villejust (sans plénière).